

CHALLENGE CROSS DE LA PROVINCE DE LIEGE - Saison 2023 - 2024

Une organisation du Comité Provincial Liégeois de la LBFA

Avec l'aide de la Province de Liège et de son Service des Sports

et

avec le soutien du Député provincial en charge des Sports

Horaire

<u>Heure</u>		<u>Catégorie</u>		
12 H 30'	(1 classement)	Cr. court H	(A partir de Jun. H)	
12 H 45'	(2 classements)	Cad. D/Cr. Court D	(A partir de Jun. D)	
13 H 00'	(1 classement)	Cad. H		
13 H 15'	(1 classement)	Sco. H		
13 H 40'	(3 classements)	Jun./Sen./Mas. H	(Mas. H---> + 35 ans)	
14 H 25'	(1 classement)	Sco. D +		
	(3 classements)	Jun./Sen./Mas. D	(Mas. D ---> + 35 ans)	
14 H 55'	(2 classements)	Ben. D	1ère année	2016
		Ben. H	1ère année	2016
15 H 02'	(2 classements)	Ben. D	2ème année	2015
		Ben. H	2ème année	2015
15 H 09'	(1 classement)	Pup. D	1ère année	2014
15 H 17'	(1 classement)	Pup. D	2ème année	2013
15 H 25'	(1 classement)	Pup. H	1ère année	2014
15 H 33'	(1 classement)	Pup. H	2ème année	2013
15 H 41'	(1 classement)	Min. D	1ère année	2012
15 H 51'	(1 classement)	Min. D	2ème année	2011
16 H 01'	(1 classement)	Min. H	1ère année	2012
16 H 11'	(1 classement)	Min. H	2ème année	2011
	(Pas de classement)	Kangourou		2017/2018

Course non obligatoire uniquement pour les clubs qui le désirent

Avis à tous les organisateurs

Les distances de cross à parcourir conformes à celles de la LBFA.

Seules exceptions :

1) La distance pour la course 'Juniore/Seniore/Master' Dames sera de 3 à 3,5 kms.

du 01 novembre au 31 décembre 2023 et de 4 à 4,5 kms du 01 janvier au 31 mars 2024.

2) La distance pour la course 'Junior/Senior/Master' Hommes sera de 6 à 7 kms

du 01 novembre 2023 au 31 mars 2024. **Un tour de plus pour les seniors,**

à partir du 01 janvier 2024, 8 à 8,5 kms **pour les clubs qui le désirent** (préparation des Championnats).



CHALLENGE CROSS DE LA PROVINCE DE LIEGE - Saison 2023 - 2024

Récompenses du Challenge CROSS - Saison 2023 - 2024

Catég.

Pl.	Ben. D/H	Pup. D/H	Min. H/D	Cad. D/H	Scs. D/H	Jun. D/H	C.C D/H	SEN D/H	MAS D/H
	2 X	2X	2 X						
1	Coupe	Coupe	Coupe	30,00	30,00	50,00	60,00	80,00	60,00
2	Coupe	Coupe	Coupe	20,00	20,00	35,00	40,00	60,00	40,00
3	Coupe	Coupe	Coupe	15,00	15,00	25,00	30,00	50,00	30,00
4	Coupe	Coupe	Coupe	15,00	15,00	15,00	20,00	40,00	20,00
5	Coupe	Coupe	Coupe	15,00	15,00	15,00	20,00	30,00	20,00

Règlement

Les cross de la Province de LIEGE sont ouverts aux athlètes affilié(e)s à un club de la LRBA en possession du dossard 2024 et aux étrangers(ères) affilié(e)s à un club dans leur pays (preuve à l'appui).

Pour les B.P.M. (dossards officiels ou dossard d'un jour).

Suite a l'Avis aux Cercles 2023/n°23

MIXITE POUR LA CATEGORIE BENJAMIN dès le 1/11/2023

1. Le CP Liège organise un challenge de régularité 'Cross' pour toutes les catégories 'Dames' et 'Hommes'
Le challenge n'attribue des points qu'aux seul(e)s athlètes affilié(e)s à un club de la province de Liège.
2. Le challenge se dispute sur l'ensemble des cross repris dans ce folder.
3. Les athlètes des catégories B.P.M. qui n'ont pas le dossard officiel de l'année 2024 pourront obtenir un dossard d'un jour et devront s'acquitter d'un droit non remboursable de 5€ couvrant l'assurance du 'jour' pour pouvoir participer. **Les dossards d'un jour ne seront pas admis sur le podium.**
4. Toutes les organisations reprennent toutes les épreuves reconnues par la L.B.F.A. et toutes les organisations respecteront l'horaire prévu dans ce folder à l'exception du 'Cross international de Hannut'
Lors de chaque manche du "Challenge" (sauf à l'occasion du 'Cross international de Hannut'), un **'podium' sera prévu pour toutes les catégories : y seront admis les athlètes dossardés 2024 ou étrangers, sauf à l'occasion des Champ. provinciaux**, où il faut être licencié à un club de la province de Liège.
5. Tou(te)s les athlètes classé(e)s au Challenge dans les catégories 'Benjamin(e)s, Pupilles et Minimes' recevront un souvenir.



Calendrier, lieux et personnes de contact

Dates	Clubs	Lieux / Adresse	Personnes de contact
05/11/2023	HF	Cross de Stavelot Chemin d'Amermont - 4970 STAVELOT	A. LEGROS 0479/74.30.13
12/11/2023	SPA	Cross de Spa / La Fraineuse Avenue A. Hesse 41 - 4900 SPA	Y.DELHASSE 0473/83.11.02
26/11/2023	SER	Cross de Seraing - Stade Ph. Wathélet Av. des Puddleurs - 4100 Seraing	T. JOLET 0476/908449
03/12/2023	LACE	Euregio Cross Rue d'Aix 33 - 4728 Hergenrath	J. BOURSIE 0497/57.91.18
17/12/2023	RFCL	Cross de Liège Stade de Naimette - Xhovémont Boulevard Philippet 83 - 4000 LIEGE	L. BAILLY 0498/46..94.72
07/01/2024	HERV	Cross de Herve Terrain de football - 4654 CHARNEUX	Y. PROVOOST 04/377.41.43
14/01/2024	HUY	<u>Championnats provinciaux</u> Cross de Amay Chaussée de Tongres 235 - 4540 AMAY	S. GASPART 0498/568430
21/01/2024	FCHA	Cross Cup - Stade L Gustin Chemin d'Avernas - 4280 HANNUT	H. ROMAINVILLE 019/69.98.98
04/02/2024	WACO	Cross du WACO Rue Edmond de Selys-Longchamps 111 (face au Château de Longchamps) 4300 Waremme	B. Huberland 04 71 37 42 85
11/02/2024	FAC	Cross des Roches -Terrain de Football Rue du beau site - 4400 FLEMALLE HAUTE	N.DEPREZ 085/82.87.99
18/02/2024	MALM	Cross de Malmedy Av. du Pont de Warche 1 - 4960 MALMEDY	B. LODOMEZ 0497/468894
17/03/2024	ATC	<u>Remise des médailles - Ben./Pup./Min.</u> Cross de l'ATC Châteaux d'Otrange Rue des Combattants - 4360 Oreya	E. LATOUR 0475/56.36.42

Remise des prix : le 23 mars

6. Le classement final de chaque catégorie sera établi sur les 7 meilleurs résultats obtenus sur l'ensemble du challenge. Si pour l'une ou l'autre raison, un cross ne devait pas avoir lieu, le classement se fera quand même sur 7 résultats.

Un bonus sera accordé en fin de challenge aux participant(e)s ayant couru plus de 7 épreuves,

à savoir : 15 points	pour avoir participé à	12 cross
12 points	pour avoir participé à	11 cross
9 points	pour avoir participé à	10 cross
6 points	pour avoir participé à	9 cross
3 points	pour avoir participé à	8 cross

7. Les benjamin(e)s né(e)s en 2016 et 2015 participeront régulièrement aux différentes manches du 'Challenge' sur une distance maximale de 600 m

Les 'jeunes' nés en 2018 et 2017 (= catégorie 'Kangourou') course facultative.

8. Catégories Ben./Pup./Min. à tous les cross : le calcul des points sera établi par année ---> Année 'N' et Année 'N+1'

Les athlètes ne courant pas la course correspondant à leur année de naissance ne seront pas classés.

9. Les catégories Sco. et Jun./Sen./Mas. Dames s'alignent au départ de la même course - Distance à parcourir différente pour les Scolaires - et font l'objet de 'Classements' séparés.

Idem pour les Jun./Sen./Mas. Hommes - Distance à parcourir identique - Classements séparés.

10. En cas d'ex-aequo dans le classement final du 'Challenge', les places ---> points obtenus lors du championnat provincial primeront.

11. Le calcul des points se fait de la manière suivante : 1^{ère} place : 50 pts, 2^{ème} : 45 pts, 3^{ème} 42 pts, 4^{ème} : 40 pts, 5^{ème} : 39 pts, ... 43^{ème} et places suivantes : 1 pt

Remarque : Bonus (voir ci-avant)

Un bonus de 5 pts sera ajouté à toutes les places obtenues lors du 'Championnat provincial' et lors de la dernière épreuve du challenge.

12. Le classement provisoire après chaque épreuve sera publié sur les sites de :

Comité provincial Liège : liege.lbfa.be

Herve athlétique club : herv.v.be

13. Les athlètes **Benj. Pup et Min.** qui ne seront pas en ordre de 'dossard' pour la nouvelle saison à l'occasion du **Cross du LACE le 03/12** se verront retirer les points des cross précédents.

Aucun points ne sera accordé si l'athlète n'a pas terminé sa course ("Points et Bonus").

14. La remise des souvenirs aux participant(e)s des catégories Ben./Pup./Min. aura lieu à l'occasion de la dernière manche du challenge.

La présence et/ou la participation à celle-ci est obligatoire pour recevoir son souvenir.

15. La remise des prix de chaque catégorie (voir ci-avant) aura lieu dans le courant du mois de mars 2024 en un endroit qui sera précisé et communiqué ultérieurement.

La présence des lauréat(e)s est obligatoire pour l'obtention des prix.

16. Tout litige et/ou cas particulier au sujet du challenge est de la compétence du 'Comité provincial' et sera traité par celui-ci.

Toutes réclamations concernant le classement d'une course est de la compétence du juge arbitre du jour.